



NANTES BREIL BASKET

SAISON 2025-2026

formulaire d'adhésion



INSCRIPTIONS

Pour valider votre adhésion au Nantes Breil Basket, complétez le formulaire ci-dessous et déposez-le au gymnase Joël Paon, accompagné de votre règlement, lors des permanences qui seront assurées :

- pour les renouvellements d'adhésion (jusqu'au 25 mai) :
 - les mercredis 14 et 21 mai de 14h à 18h30
 - samedi 17 mai de 10h à 13h
 - samedi 24 mai de 10h à 18h
- pour les nouvelles adhésions (à partir du 1^{er} juin) :
 - les samedis 7, 14 et 21 juin de 10h à 13h
 - les mercredis 11, 18 et 25 juin de 14h à 18h30

Vous pouvez envoyer ce formulaire par mail à Hervé Delaune herve.deleaune@nbb44.fr et effectuer le règlement par virement bancaire (voir informations sur le formulaire des tarifs)

Si vous ne pouvez vous déplacer, merci d'envoyer ce formulaire avec votre règlement à l'une des deux adresses :

Hervé Delaune,
29 avenue des Naudières
44800 Saint Herblain

Nantes Breil Basket
42 Rue des Hauts-Pavés
44000 Nantes

À réception du règlement de l'adhésion, le Nantes Breil Basket effectuera une demande auprès de la FFBB qui vous enverra un lien personnalisé pour la création de la licence fédérale. Ce lien proviendra de l'adresse no-reply@ffbb.com que vous pouvez ajouter dans vos mails de confiance et éviter une classification en courrier indésirable.

Le tableau des tarifs d'adhésion est disponible sur le site : <https://www.nantes-breil-basket.fr>

Pour tout renseignement : Hervé au 06 34 37 09 72 ou par mail à contact@nantes-breil-basket.fr

INFORMATIONS LICENCIÉ(E)

Nom : Prénom :

Né(e) le :

Fille / Garçon (rayer la mention inutile)

Email :

(merci de renseigner l'adresse mail en majuscules. Elle sera communiquée à la FFBB pour l'envoi du lien de création de licence)

CHARTRE D'ENGAGEMENT

- Tout(e) licencié(e), suivant un calendrier établi préalablement, doit contribuer à l'organisation des rencontres du weekend : table de marque, arbitrage... Le Nantes Breil Basket s'engageant pour sa part à assurer la formation et l'encadrement de ces pratiques.
- Tout(e) licencié(e) et parent de licencié(e), suivant un calendrier établi préalablement, doit contribuer au lavage des maillots, à la tenue de la buvette et au transport de l'équipe lors des déplacements.
- J'autorise la reproduction de ma (sa) photo sur le site internet du NBB, l'OMS et autres supports d'informations écrites oui non
- J'autorise mon enfant à rentrer seul après les entrainements oui non

Date, nom, prénom et signature du responsable légal